



## Bureau de développement des télécommunications

Réf.: BDT/IEE/RME/DM/047

Genève, le 6 mai 2011

Contact: Makhtar Fall, Chef de la Division de  
l'environnement réglementaire et  
commercial

Aux Administrations et organismes nationaux  
de réglementation des Etats Membres de l'UIT

Téléphone: +41 22 730 6256

Téléfax: +41 22 730 6210

Courriel: [makhtar.fall@itu.int](mailto:makhtar.fall@itu.int)

Sujet: 11ème Colloque mondial des régulateurs (GSR) et 4ème Forum mondial des chefs  
d'entreprise (GILF)  
20-23 septembre 2011, Armenia City, Colombie

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au 11ème Colloque mondial des régulateurs (GSR), (21-23 septembre 2011) et au 4ème Forum mondial des chefs d'entreprise (GILF) (20 septembre 2011), organisés par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec le Ministère des technologies de l'information et de la communication de la Commission de régulation des communications de la Colombie (CRC), qui auront lieu au Cultural Metropolitan Convention Center d'Armenia City (Colombie). Le GSR sera présidé par M. Christian Lizcano Ortiz, Directeur général de la CRC.

Depuis l'année 2000, le GSR réunit chaque année les responsables des organismes nationaux de réglementation des télécommunications de pays développés et de pays en développement. De par sa renommée, le GSR est devenu LA manifestation internationale qui permet aux régulateurs du monde entier de comparer leurs points de vue et leurs résultats d'expérience. Il favorise également un dialogue franc et ouvert entre les régulateurs du monde entier et les principaux partenaires du domaine des TIC: le secteur privé, les investisseurs et les consommateurs.

Lancé en 2008, le GILF est une instance neutre où les Membres du Secteur de l'UIT-D peuvent partager leurs vues sur les grands problèmes auxquels est confronté le secteur des TIC. Afin de promouvoir un dialogue plus dynamique et ouvert entre les participants au GSR et au GILF, les régulateurs et les décideurs sont invités à se joindre aux participants du secteur privé qui prendront part aux groupes de discussion du GILF.

Le GILF et la première journée du Colloque (20 et 21 septembre 2011) seront ouverts aux régulateurs, aux décideurs et aux membres de l'UIT-D. Les deux journées suivantes du GSR, celles des 22 et 23 septembre 2011, seront réservées aux régulateurs et aux décideurs.

### Le programme

Cette année, le GSR et le GILF se tiendront sous le thème général: "Une réglementation intelligente dans un monde placé sous le signe du large bande".

L'avènement du large bande a radicalement modifié notre manière de communiquer, d'accéder à l'information, de partager des données d'expérience et des connaissances, de faire des affaires et d'interagir les uns avec les autres. Le rôle du large bande dans l'économie d'aujourd'hui n'est plus à démontrer et il est donc nécessaire de formuler des stratégies bien conçues dans ce domaine, pour faire en sorte que tout un chacun puisse bénéficier des nouvelles applications, des nouveaux services et des nouveaux débouchés rendus possibles par un monde placé sous le signe du large bande. Cette année, les intervenants et les participants se pencheront sur les mesures réglementaires efficaces que peuvent prendre les régulateurs pour mettre le large bande à la portée de tous, pour encourager l'innovation et pour faire face aux enjeux et aux difficultés inhérents à l'écosystème du large bande. L'édition 2011 du GSR commencera par un débat interactif de haut niveau, le Segment présidentiel, qui sera axé sur les télécommunications/TIC de demain et sur le large bande pour tous. Vous trouverez en annexe les programmes provisoires détaillés de ces manifestations.

### **Consultation sur les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques**

Je vous consulterai prochainement, avant le Colloque, pour cerner des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques sur la réglementation propres à promouvoir le déploiement du large bande.

### **Participation aux groupes de discussion**

Comme par le passé, aucun exposé officiel n'est prévu en dehors de ceux qui seront prononcés par les auteurs des documents de travail du GSR, du GILF et d'autres documents de l'UIT invités à prendre la parole à l'ouverture de chaque session. Tous les participants sont néanmoins vivement encouragés à prendre une part active aux activités des groupes de discussion. Les participants souhaitant participer à un groupe de discussion à l'occasion de l'une des sessions prévues dans les programmes provisoires voudront bien remplir et soumettre par voie électronique, avant le **1er août 2011**, le formulaire de participation en ligne aux groupes de discussion. La liste des personnes retenues sera communiquée d'ici au 10 août 2011.

### **La voie à suivre**

Je vous invite également à réfléchir à l'avance à des propositions en matière de changement et d'innovation à retenir selon le format et le contenu du GSR et du GILF et que vous pourriez présenter au cours des **sessions sur "la voie à suivre"**.

### **Documents et interprétation**

Le GSR et le GILF se dérouleront sans document papier et les documents seront transmis sur le web. Les documents établis pour ces événements et autres informations peuvent être téléchargés à partir des sites [web www.itu.int/GSR11/](http://www.itu.int/GSR11/) et [www.itu.int/GILF11/](http://www.itu.int/GILF11/), à l'adresse:

[http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/edrs/TIES/auth/ITU-D/delegate/edrs.focalpoint?\\_eventid=4000091](http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/edrs/TIES/auth/ITU-D/delegate/edrs.focalpoint?_eventid=4000091).

Des services d'interprétation seront assurés à la demande des participants. Vous êtes donc invités à indiquer, avant le 8 août 2011, si vous avez besoin de langues autres que l'anglais. En fonction des demandes qui auront été faites avant cette date, et à condition qu'il y ait au moins une demande pour une langue donnée, l'interprétation sera assurée dans les langues demandées.

### **Inscription**

L'inscription se fera uniquement en ligne, à partir du **20 mai 2011**, par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par chaque administration ou entité. Le rôle d'un coordonnateur est de s'occuper des formalités d'inscription pour son administration/entité. La liste des coordonnateurs peut être consultée sur ce [lien](#) accessible avec un mot de passe TIES.

Les coordonnateurs désignés trouveront le formulaire d'inscription ici.

Si votre Administration ou votre organisation n'a pas de coordonnateur ou si elle souhaite modifier les coordonnées à un point de contact et/ou changer un coordonnateur, vous voudrez bien indiquer son nom, son prénom et son adresse de courrier électronique et soumettre ces informations dans un document officiel avec en-tête par télécopie au numéro: +41 22 730 5545/+41 22 730 5484 ou par courrier électronique à l'adresse [bdtmeetingsregistration@itu.int](mailto:bdtmeetingsregistration@itu.int).

## **Informations pratiques**

Veillez noter que les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants.

En ce qui concerne les formalités d'obtention de visa, afin que votre visa puisse être établi à temps pour la réunion, je vous invite à vous conformer aux instructions publiées sur le site web du GSR 11.

Vous trouverez toutes les informations utiles, ainsi que d'autres renseignements d'ordre logistique, concernant notamment l'hébergement, sur les sites web du GSR 11 et du GILF 11.

J'espère que vous serez en mesure d'assister à l'édition 2011 du Colloque mondial des régulateurs et du Forum mondial des chefs d'entreprise et de leur apporter votre précieuse contribution.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

[Original signé]

Brahima Sanou  
Directeur

Annexe 1: Programmes provisoires

# Programme provisoire

Une réglementation intelligente dans un monde  
placé sous le signe du large bande

## Inscription

Lundi 19 septembre 2011	de 8 h00 à 22 h 00
Mardi 20 septembre 2011	de 7 h00 à 18 h 30
Mercredi 21 septembre 2011	de 7 h00 à 18 h 00
Jeudi 22 septembre 2011	de 8 h00 à 17 h 00
Vendredi 23 septembre 2011	de 8 h00 à 12 h 00

## Lieu

**Armenia City, Colombie**

**Mercredi 21 septembre 2011**

**Le dialogue entre régulateurs et secteur privé se poursuit...**

**07:30 – 09:00 INSCRIPTION**

**09:00 – 10:30 OUVERTURE-SEGMENT PRÉSIDENTIEL**

**LE LARGE BANDE POUR TOUS ET LES TELECOMMUNICATIONS/TIC DE DEMAIN**

Remarques liminaires

Groupe de discussion présidentiel

**10:15 – 10:30 PAUSE-CAFE**

**10:30 – 12:00 SESSION 1: SOLUTIONS BANCAIRES SUR MOBILE ET SERVICES FINANCIERS SUR MOBILE:  
LE ROLE DU REGULATEUR**

- Définir les différents modèles de transactions bancaires sur mobile et les différents modèles financiers: quels sont les avantages de ces services sur le plan économique?
- Quelle sont les conséquences de la convergence entre le secteur des TIC et celui des services financiers en termes de réglementation? Maintien du statu quo?
- Quel rôle pour les régulateurs (secteur bancaire et secteur des TIC) sur les marchés des services financiers sur mobile?
- Faire face aux menaces potentielles et aux enjeux en matière de sécurité

Présentation du document de travail du GSR

Discussions interactives en petits groupes

**12:30 – 14:15 DÉJEUNER**

**14:15 – 15:45 SESSION 2: TARIFICATION DU SPECTRE POUR LE LARGE BANDE HERTZIEN**

- Présentation du Règlement des télécommunications internationales (RTI)
- Comment répondre efficacement à l'explosion de la demande de fréquences? Tendances de l'évaluation économique du spectre
- Comment équilibrer l'offre et la demande de spectre? définir des mesures efficaces
- Comment fixer les prix pour l'utilisation du spectre pour le large bande hertzien?
- Liste de prix pour l'utilisation du spectre pour le large bande hertzien

Présentation de l'étude

Discussions interactives en petits groupes

**15:45 – 16:00 PAUSE-CAFÉ**

**16:00 – 17:15 SESSION 3: REGLEMENTER LES SATELLITES POUR PROMOUVOIR LE LARGE BANDE HERTZIEN**

- Comment favoriser l'accès aux systèmes à satellites et aux services associés ainsi que leur utilisation efficace pour promouvoir le déploiement du large bande pour tous?
- Définir les systèmes à satellites et les services et applications large bande ainsi que les aspects économiques des systèmes à satellites
- Aspects réglementaires: accès au marché, ressources spectre/orbites, approches régionales; une harmonisation est-elle nécessaire?
- Comprendre les enjeux et les possibilités associés aux satellites

Présentation du document de travail du GSR

Discussions interactives en petits groupes

**Jeudi 22 septembre 2011**

**09:00 – 10:30 SESSION 4: DEFINIR DES POLITIQUES, DES STRATEGIES ET DES PLANS DANS LE DOMAINE DU LARGE BANDE**

- Qu'est-ce que le large bande? Quelles sont les caractéristiques d'un plan? buts et cibles
- Financement du plan et considérations intersectorielles: définir les rôles
- Comment mettre en oeuvre le plan? Arbre décisionnel
- Bonnes pratiques et données d'expérience

Présentation du document de travail du GSR

Discussions interactives en petits groupes

**10:30 – 10:45 PAUSE-CAFE**

**10:45 – 12:15 SESSION 5: REGLEMENTATION DE L'ACCES OUVERT**

- Saisir le sens des différents concepts: comment garantir un accès ouvert dans les différentes couches de l'écosystème du large bande? Comprendre les enjeux de l'accès ouvert: quelles mesures réglementaires faut-il appliquer?
- Accès ouvert aux installations et aux infrastructures: dernières tendances en matière de réglementation
- Comment assurer la gestion du trafic dans des réseaux filaires et hertziens de plus en plus encombrés?
- Accès ouvert aux cyberapplications et aux cyberservices (plate-forme de fourniture de contenus), systèmes d'exploitation et contenus numériques

Présentation du document de travail du GSR

Discussions interactives en petits groupes

**12:15 – 14:15 DÉJEUNER RENCONTRE**

**14:15 – 15:45 SESSION 6: FINANCER L'ACCES/LE SERVICE UNIVERSEL POUR LE LARGE BANDE**

- Mécanismes de financement de l'accès /du service universel pour le large bande: ce qui marche et ce qui ne marche pas
- Fonds pour le service universel: supprimer les principaux obstacles
- Les mécanismes de financement de l'accès universel au large bande sont-ils différents?
- Prochaines étapes: encourager l'accès universel aux contenus numériques, aux cyberservices et aux cyberapplications et à la maîtrise des technologies numériques

Présentation du document de travail du GSR

Discussions interactives en petits groupes

**15:45 – 16:00 PAUSE CAFÉ**

**16:00 – 17:15 SESSION 7: DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES: CE QUE LES REGULATEURS PEUVENT FAIRE**

- Lorsqu'on définit les déchets d'équipements électriques et électroniques, quelles parties sont recyclables? les appareils portables comme les téléphones mobiles, les ordinateurs personnels, les éléments du réseau ou d'autres parties? Quels éléments faut-il prendre en compte dans les politiques générales et la réglementation sur les cyberdéchets et à qui s'appliquent-elles?
- Problèmes que posent les cyberdéchets et le recyclage sur le plan écologique et social, avantages de la réutilisation et du recyclage
- Comprendre les incidences économiques au niveau national, questions commerciales aux niveaux régional et international
- Quelles sont les mesures réglementaires existantes? Bonnes pratiques

Présentation du document de travail du GSR

Discussions interactives en petits groupes

**Vendredi 23 septembre 2011**

**09:00 – 10:15 SESSION 8: PROTEGER LES DROITS DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES DANS L'ECOSYSTEME NUMERIQUE**

- Pourquoi les droits de propriété intellectuelle (DPI) et la protection du contenu (droits d'auteur) jouent-ils un rôle stratégique dans l'écosystème actuel du numérique? Est-ce parce qu'ils constituent un élément essentiel de l'écosystème du large bande?
- Comprendre les différentes catégories de producteurs de contenus (particuliers et entreprises par exemple) et les contenus qu'ils créent, produisent et partagent en ligne (données, vidéos, graphiques, fichiers, son et images)
- Qui est responsable des DPI et de la protection des utilisateurs dans le cyberespace? Quel rôle revient aux régulateurs des TIC?
- Comprendre les risques et les enjeux liés à l'instantanéité, à l'omniprésence et à la multiplication croissante des activités dans le paysage numérique. Quelles mesures réglementaires peuvent être prises pour parer à ces risques?

Présentation du document de travail du GSR

discussions interactives en petits groupes

**10:15 – 10:30 PAUSE CAFÉ**

**10:30 – 11:15 SESSION 9: INITIATIVES REGIONALES VISANT A PROMOUVOIR LA CONNECTIVITE AU LARGE BANDE**

- Présentation d'initiatives régionales telles que les lignes directrices de la WATRA sur l'accès aux câbles sous-marins
- Autres initiatives régionales prises par des associations régionales de régulateurs (itinérance mobile internationale, plans de déploiement du large bande, etc.)

Discussions interactives en petits groupes

**11:15 – 12:00 VOIE À SUIVRE ET CLÔTURE**

# Forum mondial des chefs d'entreprise

## Programme provisoire

Une réglementation intelligente dans un monde  
placé sous le signe du large bande

### Inscription

Lundi 19 septembre 2011 de 8 heures à 22 heures

Mardi 20 septembre 2011 de 7 heures à 18 h 30

### Lieu

Armenia City, Colombie

## Mardi 20 septembre 2011

07:30 – 09:30 INSCRIPTION

09:30 – 10:30 SESSION D'OUVERTURE: ÉVOLUTION DU PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE

Cette session d'ouverture à caractère général ouvrira la voie à certaines discussions plus détaillées qui auront lieu lors d'autres sessions et portera sur la façon dont les grandes tendances observées dans le secteur privé transforment le paysage réglementaire.

1. Quelles sont les grandes tendances qui façonnent le paysage réglementaire?
2. Quelles sont les conséquences de ces évolutions sur la réglementation des télécommunications?
3. En quoi transforment-elles les relations entre le secteur privé et les régulateurs?

Réunions-débat: Directeur du BDT, Ministre colombien, Régulateur, P.-D. G.

10:30 – 11:00 PAUSE CAFÉ

11:00 – 12:00 SESSION 1: FISCALITÉ

Etant donné que le secteur des TIC génère des recettes, certains pays ont imposé des taxes, de sorte qu'une partie de ces recettes viennent alimenter les caisses de l'Etat .

1. Quelle est la situation actuelle et quelles en sont les conséquences sur la croissance des TIC?
2. Quelles sont les solutions de rechange?
3. Existe-t-il des exemples dans lesquels on a trouvé un juste équilibre?

[Présentation du document de la commission d'étude]

Discussions interactives en petits groupes

12:00 – 14:00 DÉJEUNER

14:00 – 15:00 SESSION 2: INNOVATION ET ESPRIT D'ENTREPRISE – NOUVELLES APPLICATIONS ET NOUVEAUX SERVICES PROPRES À PROMOUVOIR LA CROISSANCE FUTURE

Ces dernières années, l'avènement du large bande a permis un essor spectaculaire d'applications nouvelles

et de services innovants. Maintenant que les combinés ont évolué pour intégrer des capacités large bande, les possibilités qui s'offrent sont encore plus nombreuses.

1. Comment les régulateurs peuvent-ils encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation s'agissant des nouvelles applications et des nouveaux services TIC?
2. Que peuvent faire les décideurs? Quelles mesures d'incitation peut-on mettre en place? Quelles règles faut-il élaborer?
3. Comment la sécurité de l'information et des transactions est-elle assurée? Quelles sont les solutions adaptées et celles qui ne le sont pas?

[Présentation du document de travail]

Discussions interactives en petits groupes

**15:00 – 15:30 PAUSE CAFÉ**

**15:30– 16:30 SESSION 3: INCIDENCE DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE**

Les réseaux sociaux offrent d'immenses possibilités et posent en même temps des problèmes importants.

1. Les régimes actuels de réglementation des télécommunications sont-ils adaptés aux réseaux sociaux?
2. Existe-t-il un nouveau contrat social en matière de confidentialité? Qu'est-ce qui a changé, si changement il y a eu?
3. Qui est responsable de la protection des consommateurs? Cette protection est-elle suffisante?

Discussions interactives en petits groupes

**16:30– 17:00 SESSION DE CLÔTURE-LA VOIE À SUIVRE**